

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Nom du maître d'ouvrage : Monsieur Luc NEIRYNCK

Qualité : Maire de Jouy-sur-Morin

Adresse : 11 place du Bouloi 77320 Jouy-sur-Morin

Tél : 01.64.04.07.07 Fax : 01.64.20.32.94 Mail : mairie-de-jouy-sur-morin@wanadoo.fr

Objet du marché :

Equipement de signalisation routière permanente, temporaire et directionnelle

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une durée d'un an.

Procédure de passation :

Procédure Adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- 1) documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société
- 2) si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés,
- 3) déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics concernant les interdictions de soumissionner,
- 4) déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du Travail,
- 5) présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé,
- 6) le formulaire DC1 portant lettre de candidature et, en cas de groupement d'entreprises, habilitation du mandataire par ses cotraitants,
- 7) le formulaire DC2 portant déclaration du candidat dont la signature originale par une personne habilitée de la société vaut attestation de régularité vis-à-vis des cas d'exclusion de la commande publique.

Critères d'attribution :

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Fourniture et pose sur site

- le prix des prestations 40 %
- la valeur technique de l'offre (qualité des produits) 30 %
- le délai de livraison 30 %

Fourniture et livraison sur dépôt

- le prix des prestations 50 %
- le délai de livraison 30 %
- la valeur technique de l'offre (qualité des produits) 20 %

Les offres seront classées par ordre décroissant par la collectivité responsable du marché.

Date limite de remise des offres :

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 6 septembre 2013 à 12 heures.

Les renseignements d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus auprès de :

- Les dossiers sont téléchargeables sur le site www.jouy-sur-morin.fr, rubrique « marchés publics »
- Renseignements d'ordre technique auprès de Monsieur Roger MALVY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de la Voirie
- Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées : Mairie de Jouy-sur-Morin – 11 place du Bouloi – 77320 JOUY-SUR-MORIN

Tout dossier incomplet ou non conforme pourra entraîner l'exclusion du candidat.

Date d'envoi de l'avis à la publication :

Le 18 juillet 2013